

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.582.004.1 DU 30 JUILLET 1993

Compteur d'énergie thermique TECHEM modèle WZ 90 E Compact

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-1327 DU 10 DECEMBRE 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'ENERGIE THERMIQUE.

FABRICANTS

- pour l'intégrateur : TECHEM Gmbh, Post fach 710852, D 600 Franckfurt, Allemagne.
- pour les sondes : JUCHEIM Gmbh, Post fach 1209, D 6400 Fulda, Allemagne.
- pour les mesureurs : HYDROMETER Gmbh, Post fach 1462, D 8800 Ansbach, Allemagne.

DEMANDEUR

Société FOURNITEC, 99, rue de Lyon, 13344 Marseille Cedex 15, France.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 92.00.582.004.1 du 11 septembre 1992 (1) et n° 93.00.582.001.1 du 2 mars 1993 (2).

CARACTERISTIQUES

Le compteur d'énergie thermique TECHEM, modèle WZ 90 E compact, faisant l'objet de la présente décision diffère du compteur d'énergie thermique TECHEM, modèle WZ 90 E, approuvé par les décisions précitées par l'utilisation d'autres modèles de mesureur.

Le compteur d'énergie thermique TECHEM, modèle WZ 90 E compact, peut être équipé des mesureurs HYDROMETER modèles E-TX 0,6 BR 430 ; E-TX 1,5 BR 430 et E-TX 2,5 BR 430.

Ces mesureurs diffèrent des mesureurs HYDROMETER modèles E-TX 0,6 ; E-TX 1,5 et E-TX 2,5 par l'utilisation d'un dispositif électromagnétique pour enregistrer les rotations de la turbine.

Toutes les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par celui figurant dans le titre de la présente décision.

Les compteurs peuvent porter la marque d'identification du demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 11 septembre 2002.

REMARQUE

Il faut lire ΔT et non T au paragraphe "intégrateur" de la décision n° 92.00.582.004.1 précitée.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, novembre 1992, page 1633.

(2) *Revue de Métrologie*, mars 1993, page 462.